

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

La Division des Cabinets

Paris, le 22 NOV. 2013

Nos réf. DRP/A/2013/32538

Docteur Philippe VIGNAL
33 rue Nicolo
75016 PARIS

Docteur,

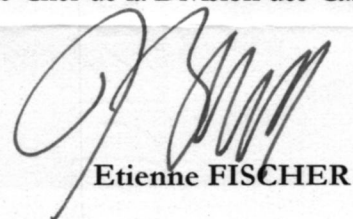
Madame Marisol TOURAINE, Ministre des affaires sociales et de la santé, a bien reçu votre correspondance. Elle m'a personnellement chargé de vous répondre.

Vous appelez l'attention sur le bénéfice d'un contraceptif oral non combiné dans la prévention primaire du cancer du sein.

Croyez bien que Madame la Ministre est sensible à la situation que vous décrivez. Elle me charge de saisir la présidente de l'institut national du cancer - 52, avenue André Morizet - 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, dont les services ont plus particulièrement les compétences pour considérer votre requête.

Je vous prie d'agréer, Docteur, l'expression de ma considération distinguée.

P/b Le Chef de la Division des Cabinets



Etienne FISCHER